

Séance ordinaire du 12 septembre 2017

À la séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois tenue le 12 septembre 2017, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1. Madame Julie Demers
District # 2. Madame Joanne Savage
District # 3. Madame Rita Fortier
District # 4. Monsieur Marc-André Vallières
District # 5. Monsieur Raymond Goyette
District # 6. Monsieur Jean-Guy Noël

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Yvan Goyette.

Mme Guylaine Blais, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

2017-09-246 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Rita Fortier,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant la section "affaires diverses" ouverte.

2017-09-247 Adoption des procès-verbaux des séances du 15 et du 23 août 2017

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les procès-verbaux des séances du 15 et du 23 août 2017 soient adoptés et signés tel que présenté.

2017-09-248 Visite virtuelle de la municipalité

ATTENDU l'offre de visite virtuelle 360° de lieux par l'entreprise Nadeau Photo Solution;

ATTENDU QUE plusieurs points de vue se trouvant sur le territoire de Notre-Dame-des-Bois pourront être visionnés dans le confort d'un foyer;

ATTENDU QUE cette opportunité donnera une publicité originale et intéressante à la municipalité;

ATTENDU QU'un panorama aérien offre une vue approximative de 500 mètres autour du point de vue au coût de 250 \$ avant taxes;

ATTENDU QUE la MRC du Granit a déjà choisi de payer pour un panorama aérien pour chacune des municipalités de notre MRC ;

Il est proposé par Madame Joanne Savage,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

(suite de la résolution #2017-09-248)

QUE les coûts pour sept panoramas aériens soient autorisés pour une dépense maximale de 2 000 \$.

QUE les endroits choisis soient :

1. Au 36, 10^e Rang Ouest
2. Au 76, route Chesham
3. Au 110, 8^e Rang Ouest
4. Au 161, route du Parc
5. La Halte routière
6. La montagne de Marbre (cap de roche)
7. En haut du chemin Gaudreau

2017-09-249 Renouvellement de l'offre de services de Cain Lamarre

ATTENDU QUE Cain Lamarre s.e.n.c.r.l./avocats offrent leurs services afin d'agir en tant que conseillers juridiques pour l'année 2018;

ATTENDU un accès illimité à des services juridiques tels que des opinions verbales sur tous les domaines du droit ne nécessitant pas de recherches juridiques élaborées et une vérification sommaire des projets de règlement, des résolutions et de la correspondance municipale;

ATTENDU QUE les honoraires sont fixes à 75 \$/mois avant taxes pour une période de 12 mois.

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'offre de services soit acceptée.

Dépôt des listes

La directrice générale & secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil une liste des chèques qu'elle a émis du 12 août au 8 septembre 2017, ainsi qu'une liste des réquisitions autorisées par des employés municipaux, tel qu'autorisé et exigé par le règlement de contrôle et suivi budgétaire. Un résumé des salaires versés du 1^{er} au 31 août est également déposé.

2017-09-250 Comptes du mois

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les comptes présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière en date du 12 septembre 2017 soient payés avec les fonds disponibles des postes budgétaires respectifs. Les chèques #201700444 à #201700491 sont émis.

Période d'information

Le maire répond aux questions du public.

2017-09-251 Entente avec l'AFÉAS de Notre-Dame-des-Bois pour l'utilisation d'un local

ATTENDU QUE l'AFÉAS de Notre-Dame-des-Bois utilise un local situé dans l'aréna;

ATTENDU QUE leur prochain local sera dans le futur bâtiment annexé à l'école de la Voie-Lactée;

ATTENDU QU'une entente d'utilisation entre l'AFÉAS et la municipalité doit être signée.

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la municipalité.

2017-09-252 Document «Conditions particulières d'emploi» avec certains employés municipaux

ATTENDU QUE la municipalité ne possède pas de politique salariale;

ATTENDU QUE pour chacun des employés municipaux n'ayant pas de contrat de travail, un document «Conditions particulières d'emploi» doit servir de référence concernant leur taux horaire et autres particularités.

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer le document «Conditions particulières d'emploi» pour et au nom de la municipalité pour les employés municipaux suivants :

- Brenda Grenier
- Christine Saint-Laurent
- Daniel Cloutier
- Johanne Carrier
- Mario L'Anglais
- Roy Godin
- Yves Gaudet

Pour la décision suivante : la conseillère Mme Julie Demers et le conseiller M. Jean-Guy Noël déclarent avoir un intérêt dans la cause et se retirent des discussions et de la décision.

2017-09-253 Compte d'honoraire intérimaire – Beauchemin Fleury avocates

ATTENDU la réception d'un compte d'honoraire intérimaire, facture #1102, de Beauchemin Fleury avocates concernant le dossier 0048-450-17-006309-166;

ATTENDU QUE les conseillers juridiques et la compagnie d'assurance de la municipalité ont été consultés.

(suite de la résolution #2017-09-253)

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signifier auprès de Beauchemin Fleury avocates qu'il n'y aura pas de suite concernant ce compte d'honoraire intérimaire.

2017-09-254 Bail avec la Caisse Desjardins - guichet automatique

ATTENDU la résolution # 2017-06-160 concernant l'acquisition du 25 rue Principale Ouest qui appartenait à la Caisse Desjardins;

ATTENDU QUE le guichet automatique de la Caisse Desjardins demeurera sur place ;

ATTENDU la nécessité d'un bail entre la municipalité et la Caisse Desjardins pour l'espace utilisé par le guichet automatique.

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer le bail pour et au nom de la municipalité.

2017-09-255 Élections municipales 2017 – rémunération du personnel électoral

ATTENDU les élections municipales 2017;

ATTENDU QUE la résolution 2013-09-347 fixait la rémunération du personnel électoral pour notre municipalité, afin que le personnel soit payé au moins au salaire minium ;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire procède actuellement à la modification du « Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux » afin de le rendre conforme à la Loi sur les normes du travail.

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la rémunération du personnel électoral soit dorénavant celle prévue par le « Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux ».

2017-09-256 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) 2016/2017/2018 – demande de versement de la 2e et 3e tranches (budget discrétionnaire du ministre)

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

(suite de la résolution #2017-09-256)

QUE les dépenses pour les travaux exécutés sur la route de l'Église pour un montant subventionné de 6 000 \$ conformément aux exigences du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports soient approuvées.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

2017-09-257 Plan de mesures d'urgence

ATTENDU QUE les municipalités du Québec sont vulnérables et aux prises avec des aléas d'ordre naturel ou anthropique;

ATTENDU QUE la municipalité peut être victime d'un sinistre en tout temps;

ATTENDU l'importance de se doter de la première phase d'un plan municipal de sécurité civile couvrant les éléments prioritaires de la préparation pour faire face aux sinistres en collaboration avec les représentants de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du Ministère de la Sécurité publique.

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QU'une organisation municipale de la sécurité civile soit créée.

QUE les personnes suivantes soient nommées et informées par le Conseil municipal pour occuper les postes aux différentes missions de l'organisation municipale de la sécurité civile :

FONCTIONS	NOMS
Coordonnateur municipal de la sécurité civile	Guylaine Blais
Coordonnateur municipal de la sécurité civile adjoint	Rita Fortier
Coordonnateur de site	<u>sera nommé par le coordonnateur selon les besoins</u>
Responsable Administration	Brenda Grenier
Responsable Sécurité-incendie	Ghislain Lambert
Responsable Communications	Claudine Binet
Responsable Sécurité des personnes	Sûreté du Québec
Responsable Services aux personnes sinistrées	Johanne Paquette
Responsable Services techniques	François Willard
Responsable Transports	Alfred Jr Beaudin

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant le plan municipal de sécurité civile de notre municipalité.

2017-09-258 Modification de nom de chemins au Domaine des Appalaches

ATTENDU QUE le conseil veut améliorer la sécurité des personnes à l'intérieur des limites de la municipalité ;

ATTENDU QUE certaines sections de rues privées dans le Domaine des Appalaches doivent changer de noms afin de faciliter le repérage de celles-ci;

(suite de la résolution #2017-09-258)

ATTENDU QUE quelques sections de rues se grefferont à des noms de rues déjà existants au Domaine des Appalaches;

Il est proposé par Madame Rita Fortier,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE les changements suivants soient envoyés pour approbation à la Commission de toponymie du Québec :

AVANT	APRÈS	# SUR LA CARTE EN ANNEXE
Chemin du Moulin	Devient une partie du chemin Gaudreau	1
Chemin Gaudreau	Nouveau tracé	1
Une partie du chemin Gaudreau	Chemin du Pic-bois *chemin situé entre chemin Gaudreau et chemin du Sommet	1
Une partie du chemin Gaudreau	Prolongement du chemin du Sommet *Le chemin du Sommet se rend maintenant jusqu'au chemin du Soleil	1
Chemin du Bûché	Ce chemin est plus court	2
Une partie du chemin du Bûché + son prolongement	Chemin du Corbeau *ce chemin relie deux parties du chemin des Étangs	2
Chemin Madeleine	Reprend son tracé initial	3
	Chemin de la Buse *ce chemin relie le chemin Madeleine et le chemin Jacques	3

2017-09-259 Appui à la municipalité de Piopolis – embranchement chemin de Bury et route 263

ATTENDU QUE le chemin de Bury est une route sous l'autorité du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

ATTENDU QUE le chemin de Bury est le principal lien qui relie les municipalités de Piopolis, de Val-Racine et de Notre-Dame-des-Bois;

ATTENDU QUE la topographie de la région fait en sorte que cette route d'accès contient de fortes pentes, notamment dans les derniers mètres de la descente actuelle;

ATTENDU QUE cette configuration a engendré des accidents de voiture au bas de la pente (intersection en « T »);

ATTENDU QU'un nouveau tracé du chemin a déjà été projeté afin de le rendre plus sécuritaire et que cette parcelle du lot appartient actuellement au ministère.

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QU'une demande soit envoyée au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de reconsidérer le fait de modifier l'actuel tracé du chemin de Bury afin de le rendre plus sécuritaire.

(suite de la résolution #2017-09-259)

DE transmettre une copie conforme de la présente résolution aux municipalités de Val-Racine et de Piopolis.

2017-09-260 Modification au règlement de zonage – animaux autorisés dans la zone de Vill-1

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QU'une demande soit faite au service d'aménagement de la MRC du Granit pour préparer les documents nécessaires à la modification du règlement de zonage dans le but de lister les animaux autorisés dans la zone Vill-1.

2017-09-261 Installation du service internet WIFI au 25, Principale Ouest ;

ATTENDU QUE nous devons avoir un service internet ou cellulaire au 25, Principale Ouest pour le fonctionnement de la borne électrique ;

ATTENDU QUE pour l'installation d'un système d'alarme, une ligne téléphonique ou internet sera nécessaire ;

ATTENDU QUE la vocation de ce bâtiment n'est pas encore fixée, mais qu'un accès internet WIFI accessible à tous a toujours été considéré par le conseil pour cet emplacement.

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil accepte le branchement du service internet par Câble-Axion pour un contrat de trois ans.

2017-09-262 Installation d'un système d'alarme au 25 Principale Ouest

Il est proposé par Madame Joanne Savage,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil autorise l'installation d'un système d'alarme au 25, Principale Ouest.

QU'on retient les services de notre fournisseur habituel, M. Richard Laflamme, pour une somme approximative de 1120\$ + taxes.

QUE l'argent nécessaire à cet achat soit pris au surplus accumulé.

2017-09-263 Engagement de M. Gabriel St-Denis – aide à l'entretien des véhicules

ATTENDU QUE plusieurs travaux de voirie sont à exécuter cet automne en plus de l'entretien à faire sur les camions pour la préparation au déneigement ;

(suite de la résolution #2017-09-263)

ATTENDU QUE l'aide d'une personne supplémentaire serait utile et plus efficace ;

ATTENDU QUE M. Gabriel St-Denis a travaillé pour la municipalité lors de la dernière période hivernale et qu'il a les qualifications pour venir en aide à nos employés.

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil autorise l'engagement de M. Gabriel St-Denis pour venir en aide aux employés pour l'entretien et préparation des véhicules, pour le temps nécessaire, mais maximum 2 semaines.

2017-09-264 Demande de don du Club Lions pour la fête de Noël des enfants

ATTENDU QUE le Club Lions de Notre-Dame-des-Bois organise la fête de Noël des enfants ;

ATTENDU QUE la dépense principale, et non moins négligeable, est l'achat de cadeaux pour chacun des enfants ;

ATTENDU QUE cet événement est très apprécié et espéré de la part des enfants.

Il est proposé par Madame Rita Fortier,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QU'un don au montant de 500 \$ est accordé.

2017-09-265 Entente Équipe école-communauté

ATTENDU QUE par l'adoption de la résolution 2015-05-174, le conseil a autorisé la signature d'une entente entre l'équipe école-communauté et la municipalité. Cette équipe est un regroupement de personnes, qui agit comme comité de promotion du projet. Ce comité est composé d'élus municipaux, d'enseignants, de la directrice d'école et de deux autres membres intéressés ;

ATTENDU QUE cette entente avec l'équipe école-communauté a été renouvelée jusqu'au 31 décembre 2017, par l'adoption de la résolution 2016-04-105 ;

ATTENDU QUE la conseillère Mme Julie Demers et le conseiller M. Marc-André Vallières, siègent sur ce comité à titre d'élus municipaux ;

ATTENDU QUE les postes de membre du conseil de Mme Demers et M. Vallières sont en élection en novembre prochain ;

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE Mme Julie Demers et M. Marc-André Vallières pourront continuer à siéger à titre de citoyens sur le comité de l'équipe école-communauté.

2017-09-266 Location d'un nouveau photocopieur – SHARP MX-3050N

ATTENDU QUE Mégaburo nous offre la location 60 mois d'un photocopieur SHARP MX-3050N pour la somme de 151 \$ + taxes par mois ;

ATTENDU QUE le contrat d'entretien du nouveau copieur est beaucoup moins dispendieux que l'ancien ;

ATTENDU QU'en faisant un comparatif du coût annuel d'entretien et location du nouveau photocopieur versus l'ancien, un changement de photocopieur nous ferait économiser la somme d'environ 63\$ + taxes par mois, tout dépendant du nombre de copies effectué mensuellement ;

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE l'offre de Mégaburo pour le photocopieur SHARP MX-3050N est acceptée.

2017-09-267 Engagement d'une personne pour faire le ménage au 25, Principale Ouest

ATTENDU QUE nous devons faire effectuer régulièrement le ménage au 25, Principale Ouest, principalement dans la section utilisée pour l'accès au guichet automatique de Desjardins ;

ATTENDU QUE Mme Jeannine Provost fait déjà le ménage à cet endroit et qu'elle est d'accord pour continuer même après la fermeture des comptoirs de service de Desjardins ;

Il est proposé par Madame Rita Fortier,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE les services de Mme Provost sont retenus pour le ménage du 25 Principale Ouest.

2017-09-268 Installation d'une cloison mobile à la salle multifonctionnelle du Centre de Loisirs Charles Valence

ATTENDU QUE la salle multifonctionnelle du Centre de Loisirs Charles Valence sera utilisée par le comité de l'AFÉAS ;

ATTENDU QUE l'AFÉAS y mettra tout son matériel et ses équipements, dont entre autre des métiers à tisser ;

ATTENDU QUE pour maximiser l'utilisation de la salle multifonctionnelle et pour protéger le matériel de l'AFÉAS, il serait important de faire l'installation d'un mur amovible ;

ATTENDU QUE l'entrepreneur TIJARO peut faire l'installation d'une cloison mobile au coût de 11 400\$ + taxes.

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE l'installation d'une cloison mobile soit acceptée.

2017-09-269 Modification au contrat d'assurance générale de la municipalité - Ajout du bâtiment situé au 25, Principale Ouest

ATTENDU QUE la municipalité fait l'acquisition du bâtiment situé au 25, Principale Ouest, soit le bâtiment de la caisse Desjardins ;

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) soit avisée afin de faire ajouter ce nouveau bâtiment à la police d'assurance municipale.

2017-09-270 Préparation d'une collation pour la conférence de presse sur l'implantation d'un réseau de bornes de recharge public pour véhicules électriques

ATTENDU QUE la conférence de presse organisée par la Société de développement économique du Granit et les municipalités de Lambton, Lac-Drolet, Notre-Dame-des-Bois et Saint-Augustin-de-Woburn concernant l'implantation d'un réseau de bornes de recharge public pour véhicules électriques, qui aura lieu à Notre-Dame-des-Bois, le vendredi 22 septembre ;

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la préparation d'une collation est autorisée pour recevoir les gens lors de la conférence de presse.

2017-09-271 Don à l'Association Les Voix liées

ATTENDU QUE l'Association « Les Voix Liées » regroupe des chanteurs provenant de la région de Lac-Mégantic, dont quelques membres de Notre-Dame-des-Bois, demande une commandite pour leur prochain spectacle « Voyage Voyage » qui aura lieu le samedi 4 novembre prochain au Centre sportif de Mégantic ;

ATTENDU QUE notre participation est un geste précieux d'encouragement pour les talents locaux et assure une belle visibilité pour la municipalité dans leur programme-souvenir.

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QU'un don de 100\$ soit envoyé à l'Association.

2017-09-272 Levée de la séance

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE la présente séance soit levée. Il est 21h30.

M. Yvan Goyette
Maire

Mme Guylaine Blais
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière